



AGIR Info

PRINTEMPS 2010 - N° 6

Les Poubelles de la discorde

A Morigny-Champigny, depuis des lustres, le ramassage des ordures ménagères s'effectuait à la satisfaction générale deux fois par semaine, les lundis et vendredis, soit 104 passages dans l'année. Certes, la donne a quelque peu changé depuis et la gestion des déchets est devenue au fil des années un véritable casse-tête pour les municipalités.

Depuis peu un seul passage par semaine, le vendredi, est effectué dans notre commune soit 52 fois par an. Et on nous en promet 18 pour bientôt !

Ce chiffre butoir de 18 se veut éducatif, citoyen... incitatif. Les 'gros approvisionneurs' de poubelles pourront évidemment le négliger; mais alors, il faudra s'acquitter d'une nouvelle redevance... 'incitative'... soi-disant. Bon sens ou poudre aux yeux? Ecologie ou Economie ?

La réunion publique du mois d'Avril n'a apporté que des réponses vagues, moralisatrices mais non chiffrées. Les Morignacois(es) en sont parti(e)s l'esprit encombré d'incertitudes plus que de réponses...

Quels risques majeurs pourraient engendrer cette nouvelle politique municipale des déchets ?

C'est de voir réapparaître à Morigny des décharges sauvages, de préférence dans des endroits isolés non-citoyenneté oblige, à défaut d'aider son voisin à remplir une poubelle à moitié vide, ou encore l'apparition d'odeurs oubliées depuis le départ de la SIDAAP (Saria), peut-être la venue de rongeurs et en tout cas une pollution esthétique non souhaitée par le Grenelle de l'Environnement !

Serait-ce cela la nouvelle qualité de vie proposée par Madame le Maire dans son dernier éditorial ?

AGIR pour Morigny-Champigny

SOLIDARITE HAITI...

Le séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier a causé plus de 250000 morts et un nombre considérable de nouveaux orphelins. **Maison de Sagesse** qui avait déjà œuvré en faveur des victimes du TSUNAMI de 2005 à décidé de construire un orphelinat pour une trentaine d'enfants à **SAUT-D'EAU**. Dans le cadre de cet audacieux dessein une grande soirée sera organisée le **vendredi 4 juin** à la salle des fêtes, afin de recueillir des fonds pour que ce projet devienne réalité. Les associations de la commune sont invitées à faire preuve d'imagination pour contribuer à la construction de cette structure et subvenir aux besoins des enfants.

www.maison-de-sagesse.org

siege@maison-de-sagesse.org

Page 2	Assainissement des Hameaux
Page 3	Plan de circulation... Où en est-on ?
Page 4	Brèves Morignacoises



agir-mc@orange.fr
www.morignychampigny-info.fr

Constatons que ce projet si attendu avance à grand pas. Les habitations des Croubis seront raccordées au réseau d'assainissement d'Auvers Saint-Georges, et la station d'épuration des Hameaux devrait être opérationnelle dans quelques mois. Les travaux de création des réseaux et de la station progressent rapidement, malgré les intempéries hivernales. **Félicitations à la majorité en place qui a pu finaliser ce dossier.**

Mais il ne faut pas oublier que ce dernier a été le fruit d'un long travail de préparation durant 10 ans !

Depuis 1996, les Morignacais paient une surtaxe de 0,328 € par mètre cube d'eau consommée, afin d'aider au financement de ces travaux espérés de longue date. Cette surtaxe a ainsi permis de "capitaliser" approximativement 45 000€ par an, soit 630 000€ en 14 ans. **Reconnaissons que les équipes municipales précédentes ont fait ce qu'il fallait pour laisser un "Budget Assainissement" très positif avant le lancement des travaux.** Les messages de désespoir de Madame Le Maire et de son Adjoint aux Finances ne sont pas très objectifs par rapport à la réalité des faits.

Mieux encore, **l'équipe municipale du dernier mandat avait établi un montage financier voté en décembre 2005**, puis lancé l'investissement du terrain à proximité de la D837 en direction de Bouville. Ce dossier a été présenté en 2006 dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU non finalisé à ce jour !) Depuis, une solution écologique par roseaux a été retenue.

Le coût total du financement de la station de Bonvilliers/La Montagne est de 217 374 € se décomposant ainsi :

- Subvention Ile de France : 43 475 €
- Subvention Essonne : 43 475 €
- Subvention Bassin Normandie : 86 950 €
- Prêt à Taux 0% sur 15 ans : 32 606 €
(la commune remboursera 181€ par mois)
- Autofinancement de la commune : 10 868 €

Alors franchement, bravo pour la mise en conformité de l'assainissement dans nos hameaux, ce qui n'est pas un luxe mais bien un vrai souci environnemental.

Bravo aussi aux diverses équipes municipales qui ont œuvré dans ce sens et un grand merci à l'ensemble des Morignacais qui ont cotisé pour faire aboutir ce projet, initié il y a plus d'une décennie.



**STATION
d'épuration**
Les travaux des
bacs de rétention
sont bien avancés.



Compte tenu de ce bilan financier très favorable, **AGIR** pour Morigny Champigny propose de suspendre la surtaxe "assainissement" de 0,338 € par mètre-cube d'eau et ce, dès Juillet 2010. En espérant être entendu, pour le bien de tous !

DERNIERE MINUTE... L'HÉMORRAGIE CONTINUE... SUITE...

Les "anciens quittent le navire"... M.Eric ANGELI époux de notre Adjointe au Développement Durable (responsable avec ses acolytes des nouvelles directives concernant nos poubelles) a quitté le Centre Technique Municipal pour Etampes. En deux ans, il n'y aura jamais eu autant de "départs" de la mairie. Certains poussés, contraints et forcés, d'autres... pour une raison très simple... Ambiance déplorable !

Et si on reparlait du Plan de circulation ?

Ce serpent de mer n'a pas fini de faire cauchemarder les différentes équipes municipales, mais il faut bien reconnaître que ce dossier est particulièrement sensible compte tenu de la situation géographique de notre Commune.

Souvenez-vous : la Municipalité précédente avait en son temps lancé une étude sur la circulation dans notre ville comprenant un comptage des véhicules entrant et sortant de notre bourg. Les chiffres recueillis expliquaient les flux de circulation en fonction des horaires et devaient permettre d'élaborer un plan de circulation en 2004.

Force est de constater que la nouvelle équipe municipale ne se contente pas de réajuster les données de ce document et commande une nouvelle évaluation en septembre 2009 **pour un montant de... ?** (inconnu à ce jour)

La raison invoquée serait la forte croissance du nombre de véhicules en circulation depuis 2004. **Pourquoi pas !** Espérons simplement que le jeu en vaille la chandelle. Mais que donne cette dernière étude ? De mois en mois, la publication des résultats est reportée sans raison.

Parallèlement, Monsieur l'Adjoint aux transports a mis en place une commission élargie regroupant élus et résidents pour cibler les "problèmes" dans la commune, en vue de proposer des actions concrètes et rapides.

Après quelques réunions constructives en 2009, **silence radio.**

Pourquoi ? Les idées proposées iraient-elles à l'encontre des souhaits de la majorité en place ? Pourtant, un grand nombre d'entre elles concernaient l'amélioration de la sécurité !

Cerise sur le gâteau, sans aucune concertation, la route blanche et des noyers se sont retrouvées fin février en sens unique et dans la même nous en ont d'ailleurs fait les frais avec les contrôles de police mis en une communication sommaire ajoutant à la confusion.

Ces accès auraient été limités pour des raisons "climatiques" semble-t-il **Fumisterie** tout simplement. Où a-t-on vu une barrière de dégel à sens unique avec autorisation aux tracteurs de circuler à double sens ? Ne serait-ce pas plutôt une tentative de la municipalité pour faire passer en force ses idées, sans concertation légitime ?

Mais c'était sans compter sur les Morignacois mécontents, épaulés par le premier magistrat d'Étampes qui n'a pas vu pas d'un bon œil l'augmentation du trafic et les problèmes de sécurité dans le secteur du Hameau de Bretagne, reportés sur sa ville et donc sous sa responsabilité ! Dans ces conditions, quelle est l'utilité des commissions spécialisées ? Sont-elles là uniquement comme argument de façade pour répondre à un engagement électoral ?

Ne soyons pas dupes.

En conclusion, des allers-retours, des frais supplémentaires, pour un résultat qui se fait toujours attendre.

A quand le bilan sur le dernier comptage ? Il **ne faudrait pas que l'éléphant accouche d'une souris.** Certes, le sujet "Plan de Circulation" est difficile à élaborer ; mais faut-il encore le concevoir avec toute la rigueur, les compétences et le bon sens nécessaires.



Y'vont finir par lui faire perdre la tête à not'e pôve policier municipal !



la rue de la grange direction. Certains d'entre place, une signalétique "légère" et

POUBELLES : CERTAINS N'ACCEPTENT PAS LES MANIÈRES DE FAIRE DU S.E.D.R.E



"Dans sa séance du 9 avril le conseil municipal bien que partisan de la réduction des déchets demande au Syndicat d'Élimination des Déchets de la Région d'Étampes de surseoir au projet dans sa forme actuelle, de reprendre l'étude, le débat et l'information sur les tenants et les aboutissants d'un tel projet et mandate ses délégués pour défendre cette proposition"

En effet, les membres de ce conseil regrettent la précipitation dans laquelle cette action a été menée.

NON, NE RÊVEZ PAS...

Ce sont les élus(es) de Châlo Saint Mars et non ceux de Morigny qui ont manifesté leur mécontentement en rédigeant la motion ci-dessus. On peut à notre tour, se poser des questions sur la façon dont sont prises les décisions au sein du SEDRE !

Tous les paramètres ont-ils été pris en considération... Certainement pas !



Ouverture du centre de Loisirs... à quel prix :

Lors d'un conseil municipal le Maire s'enorgueillit d'avoir obtenu l'ouverture du centre de loisirs pendant les vacances ... mais à quel prix !

Embauche de vacataires pour cette période ... pourquoi pas, si le jeu en vaut la chandelle !! Il faut savoir que jusqu'à présent, on ouvrait cette structure au mois d'août pour environ 10 enfants avec l'obligation légale d'encadrement de 4 agents d'animation + 1 agent pour la cantine et 2 agents pour l'entretien des locaux et ceci sans compter les frais annexes. Nous voulons bien parler de service public, mais il ne faut plus s'étonner de payer de PLUS en PLUS d'impôts ! A moyen terme ne risque-t-on pas de voir se fermer cette structure pour que les services de la crèche l'investissent à temps complet ?



La collecte des ordures ... et le silence de MORIGNY-AUTREMENT :



En avril 2007, la voix officielle de l'opposition d'alors, AUTREMENT dit (n°76) apostrophait les élus en ces termes : 'le stockage des poubelles devient un véritable casse tête pour l'habitat collectif, ne risque-t-on pas de laisser les bonnes volontés, **IL FAUT ABSOLUMENT REVENIR SUR CETTE ABERRATION**', écrivaient-ils !

Maintenant qu'ils sont aux manettes qu'ont-ils fait ? Pire ! Désormais avec le nouveau calendrier de ramassage, nous allons devoir stocker les ordures ménagères avec tous les risques et les impératifs d'hygiène que cela impliquent !

Pas si facile d'être aux commandes, Messieurs les censeurs d'avant. Nous leur

demandons simplement de ne pas renier leur propos de 2007 et de REVENIR SUR CETTE ABERRATION !

Pétition ordures (suite) : économie pour la commune mais pas pour les habitants :

Les élus majoritaires n'ayant pas conscience du mécontentement des MORIGNACOIS, tant sur l'impact déplorable d'un ramassage par semaine, que du jour imposé et de la hausse de la taxe, des habitantes du centre ville ont eu le courage de rédiger une pétition concernant ces nouvelles obligations (encore !)

Il faut signaler que cette pétition a regroupé plus de 300 signatures. Chiffre considérable et encourageant, si l'on considère que très peu de personnes connaissaient l'existence de ce document, déposé chez le boulanger (la Chocolatine). A tel point que la MAIRIE, s'en est alarmée, elle a même dépêché un émissaire afin de "subtiliser" la pétition... N'étant pas arrivés à leur fin, ils se sont contentés de prendre des clichés, afin de connaître les "REBELLES" ! Procédé d'un autre temps ... qui n'a pas de qualificatif !

La vraie démocratie, ne consiste pas à mettre un couvercle sur ce que l'on ne veut pas entendre ou ne pas voir... !

Impôts LOCAUX, taxe ADDITIONNELLE et INDEMNITES :

Pas d'augmentation en 2010, proclame le MAIRE ! Quelle chance après les 27 % subits en deux ans par les MORIGNACOIS. Pas d'augmentation... et la Taxe Additionnelle ? C'est pour qui ? En 2009, ils s'étaient opposés à la création de cette taxe, pourtant indispensable aux investissements de l'INTERCOMMUNALITE, par dogmatisme, par scepticisme ou... simplement par nécessité afin de pouvoir augmenter NOS impôts.

Cette année, à l'étude du Débat d'Orientation Budgétaire servant de base au budget primitif on découvre que nos impôts servent au moins à quelque chose et comme "**Charité bien ordonnée commence par soi-même**" il ne faut surtout pas que le Maire, les adjoints et les conseillers délégués oublient leur part du gâteau, car par ces temps de crise il faut absolument garder son pouvoir d'achat. En 2009 les indemnités de nos chers édiles ont augmentées de 4.48%. **Et bien, en 2010 ce sera belote, rebelote et 10 de der ... on nous propose une nouvelle augmentation de 3.10% !**

Depuis leur arrivée au pouvoir c'est une augmentation de 16.4% que se seront accordés les nouveaux "MAÎTRES" de Morigny. Certes légal, mais dans un contexte budgétaire contraint ceci ne nous paraît pas justifié et certainement pas conforme aux exigences de maîtrise des dépenses mises en avant par le Maire et notre "Ministre Morignacois" des Finances.

2008	2009	Proposition 2010
79 836	83 413	86 000
+ 8,08 %	+ 4,48 %	+ 3,10 %

Monoxyde de carbone :

Ce gaz est très dangereux, mais incolore ... Tellement incolore et si discret, qu'un an après le grave incident survenu à l'école maternelle Charles Perrault, aucune information sur l'enquête n'a été divulguée au public par la Mairie... Nous cacheraient-on quelque chose ?

Nuisances :

Dans le dernier numéro du papier jaune d'Autrement Dit intitulé "Spécial nuisances" un article nous est consacré... Notre association **AGIR** ferait-elle partie des nouvelles nuisances de Morigny ? Pure coïncidence sans doute ...

